Note Méthodologique : Préparation de l audit

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Levier central de maîtrise des risques et de crédibilité HSE.
- Aligne conformité, performance environnementale et réalité opérationnelle.
- Structure preuves, responsabilités et périmètre; synchronise les acteurs.
- Anticipe dérives (périmètre trop large, preuves insuffisantes, biais, accès/données).
- Clarifie intentions (conformité, amélioration, certification, due diligence) et livrables; base du cycle annuel.

> **Point clé :** Approche fondée sur des preuves: viser ≥3 preuves par exigence prioritaire et ≥2 sources indépendantes pour les exigences à risque élevé. Jalons de préparation (T-30 j, T-10 j, D-10, D-2, T-48 h) pour sécuriser la qualité.

Objectifs de la mission

- Garantir un périmètre pertinent et des preuves objectives et traçables.
- Produire: plan d’audit, matrice de critères, liste documentaire, calendrier validé.
- Assurer ≥3 preuves clés par exigence prioritaire pour limiter les biais.
- Identifier risques majeurs, hiérarchiser non-conformités et pistes d’amélioration.
- Rendre explicites critères et seuils de décision; obtenir l’adhésion des parties prenantes.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre: sites, processus/activités, unités organisationnelles, exigences légales/normatives; inclure interfaces (sous-traitance, logistique).
- Matrice critères × activités et échantillonnage proportionné aux risques (ex. 10 % des enregistrements critiques lorsque pertinent).
- Liste documentaire attendue et modalités d’accès aux données et aux sites (EPI, autorisations).
- Plan d’audit coordonné avec les métiers et calendrier validé (jalons D-10, D-2, T-30 j, T-10 j, T-48 h).
- Livrables techniques: matrice de critères, grille d’échantillonnage, modèles de relevé d’observations, mémo d’attentes.
- Résultats: cartographie des risques majeurs, hiérarchisation des écarts, plan d’actions réaliste.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Cadrage des objectifs et gouvernance

- Clarifier finalité, critères, niveau d’assurance; atelier de cadrage parties prenantes/risques/décisions.
- Valider référentiel (ISO 19011:2018…), rôles (auditeur, audité, sponsor) et modalités de restitution.
- Jalons T-30 j et T-10 j pour sécuriser engagements. Livrable: note de cadrage/mandat d’audit.

Étape 2 — Définition du périmètre et des critères

- Fixer sites/processus/exigences; construire matrice critères × activités; arbitrages selon risques.
- Appliquer des règles simples (ex. 10 % enregistrements critiques); intégrer les interfaces.
- Livrables: périmètre validé et grille d’audit exploitable.

Étape 3 — Planification et logistique d’audit

- Bâtir calendrier détaillé (ouverture, visites, entretiens, analyse, clôture); réserver créneaux.
- Anticiper accès (EPI, autorisations) et déplacements; prévoir marges de sécurité.
- Livrable: plan d’audit détaillé et logistique confirmée.

Étape 4 — Stratégie de preuves et analyse documentaire

- Définir preuves recherchées; fournir liste documentaire, grille d’échantillonnage et modèles de relevé.
- Vérifier versions/dates/signatures; viser ≥2 sources indépendantes pour exigences à risque élevé.
- Livrables: liste documentaire validée et protocole de collecte/vérification.

Étape 5 — Préparation des acteurs et communication

- Préparer mémo d’attentes; diffuser planning; clarifier rôles; collecter documents critiques en amont.
- Jalons D-10 (note d’audit) et D-2 (confirmation créneaux); canal Q/R actif.
- Livrables: dossier de communication et accusés de réception.

Étape 6 — Revue de cohérence et derniers ajustements

- Revue froide par un pair; vérifier alignement périmètre/risques/ressources et disponibilité des acteurs.
- Contrôle T-48 h des accès et documents critiques; simulation de l’ouverture.
- Livrables: plan ajusté et liste de points de vigilance.

Planning / durée / jalons

Jalon	Timing	Objet
Cadrage initial	T-30 jours	Atelier de cadrage; validation mandat/rôles/référentiel.
Validation de plan	T-10 jours	Périmètre, plan d’audit, liste documentaire partagés.
Note d’audit	D-10	Envoi note de cadrage + consignes d’accès/sécurité; Q/R ouvert.
Confirmation logistique	D-2	Créneaux, participants, accès et documents disponibles.
Revue finale	T-48 h	Contrôle des accès et dossiers critiques; ajustements finaux.
Point de clarification	T-24 h	Dernières questions-réponses pour lever ambiguïtés.

Rôles & responsabilités

Côté Client

- Nommer un sponsor et valider objectifs, périmètre et critères.
- Mettre à disposition documents versionnés et données; garantir accès (EPI, autorisations).
- Coordonner métiers et disponibilités; confirmer les créneaux (D-2).
- Participer aux ateliers de cadrage et à la revue de plan; arbitrer les interfaces.

Côté Consultant

- Animer l'atelier de cadrage; clarifier finalité, critères et niveau d'assurance.
- Proposer arbitrages de périmètre; construire la matrice critères × activités et l'échantillonnage.
- Bâtir le plan d'audit; anticiper la logistique et les contraintes d'accès.
- Fournir liste documentaire, grilles d'échantillonnage et modèles de relevé.
- Préparer le mémo d'attentes et piloter les jalons; organiser la revue pair-à-pair.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Référentiels applicables: ISO 19011:2018, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018.
- Cartographie des risques/criticité et objectifs de gouvernance.
- Matrice activités × critères et hypothèses d'échantillonnage (ex. 10 % enregistrements critiques).
- Liste documentaire: politiques, procédures, enregistrements, rapports de mesures, plans d'actions, suivis réglementaires.
- Accès aux sites/données: EPI, autorisations, règles de sécurité, confidentialité.
- Disponibilité des acteurs clés et planning des entretiens.
- Protocoles d'entretien et modèles de relevés d'observations.
- Canaux de communication et dispositif Q/R (D-10, T-24 h).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance claire: mandat, périmètre, responsabilités; principes d'impartialité (ISO 19011).
- Jalons de validation: T-30 j, T-10 j, D-10, D-2, T-48 h (et T-24 h de clarification).
- Approche fondée sur des preuves; critères et seuils de décision explicités.
- Revue pair-à-pair avant terrain pour corriger biais résiduels.
- Matrice risques × exigences et échantillonnage aligné sur la criticité.
- Ancrage PDCA: contribution à la revue de direction (au moins annuelle).
- Gestion des risques récurrents: périmètre trop large, preuves insuffisantes, biais de confirmation, accès/données.
- Traçabilité des versions et des validations; indépendance des mesures lorsque nécessaire.